

Énoncé de responsabilité de la direction

Le rapport annuel de la Société Les Industries Dorel Inc. pour l'exercice clos le 30 décembre 2003 et les états financiers qu'il contient ont été préparés par la direction de la Société et approuvés par le conseil d'administration. Le comité de vérification du conseil a la responsabilité d'examiner en détail les états financiers et de veiller à ce que soient bien appliqués les systèmes de contrôle interne, les politiques de gestion et les méthodes de comptabilité adoptés par la Société.

Les états financiers qui paraissent dans le présent rapport annuel ont été préparés conformément aux conventions comptables qui sont contenues au dit rapport et que nous jugeons appropriées aux activités de la Société. Les vérificateurs nommés par les actionnaires, Goldsmith Hersh, ont vérifié ces états financiers et leur rapport figure ci-dessous. Tous les renseignements donnés dans le présent rapport annuel sont en accord avec les états financiers qu'il contient.



Martin **Schwartz**

Président et chef de la direction

Jeffrey **Schwartz**

Chef de la direction des finances

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Les Industries Dorel Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de LES INDUSTRIES DOREL INC. aux 30 décembre 2003 et 2002 et les états des résultats consolidés, des bénéfices non répartis consolidés et des flux de trésorerie consolidés de chacun des exercices composant la période de trois ans terminée le 30 décembre 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 décembre 2003 et 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices composant la période de trois ans terminée le 30 décembre 2003 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

*Montréal, Québec
Le 23 février 2004*



Bilan consolidé

AU 30 DÉCEMBRE 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2003	2002
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Espèces et quasi-espèces	13 877\$	54 450\$
Débiteurs (note 4)	210 905	98 267
Stocks (note 5)	207 371	142 157
Frais payés d'avance	10 719	10 465
Fonds détenus par l'assureur cédant (note 21)	6 803	11 298
Impôts futurs (note 22)	9 184	11 114
	458 859	327 751
IMMOBILISATIONS (note 6)	147 837	95 374
CHARGES REPORTÉES (note 7)	18 501	14 111
ÉCARTS D'ACQUISITION (note 8)	380 535	155 669
ACTIFS INCORPORELS (note 9)	85 448	5 818
IMPÔTS FUTURS (note 22)	8 382	4 619
AUTRES ACTIFS (note 15)	10 995	11 400
	1 110 557\$	614 742\$

	2003	2002
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dette bancaire (note 10)	764 \$	8 346 \$
Créditeurs et charges à payer (note 11)	253 145	131 805
Impôts sur le revenu à payer	2 037	11 721
Fraction à court terme de la dette à long terme	7 758	2 061
	263 704	153 933
DETTE À LONG TERME (note 12)	282 421	82 785
AUTRES PASSIFS À LONG TERME (note 13)	10 580	516
OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (note 15)	13 818	13 213
IMPÔTS FUTURS (note 22)	45 148	10 289
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL-ACTIONS (note 16)	156 274	138 446
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	287 583	212 660
ÉCART DE CONVERSION CUMULÉ (note 18)	51 029	2 900
	494 886	354 006
	1 110 557 \$	614 742 \$

ENGAGEMENTS (Note 19)

DETTES ÉVENTUELLES (Note 20)

RESPONSABILITÉ CIVILE PRODUITS (Note 21)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL



Martin **Schwartz**
Administrateur



Jeffrey **Schwartz**
Administrateur

Voir les notes ci-jointes.

Bénéfices non répartis consolidés

EXERCICE TERMINÉ LE 30 DÉCEMBRE 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	212 660 \$	153 223 \$	127 719 \$
Bénéfice net	75 026	61 595	25 504
Frais d'émission d'actions (nets des impôts de 1 072 \$)	–	(1,990)	–
Prime payée lors du rachat d'actions (note 16)	(103)	(168)	–
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	287 583 \$	212 660 \$	153 223 \$

Voir les notes ci-jointes.

Résultats consolidés

EXERCICE TERMINÉ LE 30 DÉCEMBRE 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2003	2002	2001
VENTES	1 163 766 \$	992 073 \$	916 769 \$
CHARGES			
Coût des produits vendus	857 606	760 423	718 123
Frais d'exploitation	153 741	106 969	97 164
Amortissements	29 251	24 850	21 168
Frais de recherche et de développement	6 465	3 698	2 569
Responsabilité civile produits (note 21)	–	–	20 000
Intérêts sur dette à long terme	15 512	9 987	17 643
Autres intérêts	565	452	819
	1 063 140	906 379	877 486
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT CHARGE FISCALE ET AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION	100 626	85 694	39 298
Charge fiscale (note 22)			
Impôts exigibles	21 014	19 388	(973)
Impôts futurs	4 586	4 711	5 704
	25 600	24 099	4 731
BENEFICE TIRE DES ACTIVITES POURSUIVIES AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION	75 026	61 595	34 552
Amortissement des écarts d'acquisition	–	–	7 990
BÉNÉFICE TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	75 026	61 595	26 562
PERTE AFFÉRENTE AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	–	–	(1 058)
BÉNÉFICE NET	75 026 \$	61 595 \$	25 504 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION (note 23)			
Non dilué			
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant amortissement des écarts d'acquisition	– \$	– \$	1,23 \$
Bénéfice tiré des activités poursuivies	– \$	– \$	0,94 \$
Bénéfice net	2,36 \$	2,05 \$	0,91 \$
Dilué			
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant amortissement des écarts d'acquisition	– \$	– \$	1,21 \$
Bénéfice tiré des activités poursuivies	– \$	– \$	0,93 \$
Bénéfice net	2,32 \$	2,00 \$	0,89 \$

Voir les notes ci-jointes.

Flux de trésorerie consolidés

EXERCICE TERMINÉ LE 30 DÉCEMBRE 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2003	2002	2001
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	75 026 \$	61 595 \$	26 562 \$
Éléments n'affectant pas les liquidités :			
Amortissements	29 251	24 850	21 168
Amortissement des écarts d'acquisition	–	–	7 990
Impôts futurs	4 586	4 711	5 704
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	(433)	858	(146)
Fonds détenus par l'assureur cédant	4 495	(11 298)	–
	112 925	80 716	61 278
Variations des soldes hors liquidités du fonds de roulement (note 24)	(2 478)	46 222	(14 126)
RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	110 447	126 938	47 152
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dette bancaire	(12 551)	(902)	3 258
Dette à long terme	198 228	(142 704)	(31 712)
Solde de prix de vente et autres sommes à payer	3 853	–	–
Émission d'actions	17 854	75 472	528
Rachat d'actions	(129)	(218)	–
Frais d'émission d'actions	–	(3 062)	–
	207 255	(71 414)	(27 926)
RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	207 255	(71 414)	(27 926)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de filiales	(287 060)	–	(9 156)
Encaisse acquise	7 207	–	548
	(279 853)	–	(8 608)
Produit de la vente (du rachat) de créances	(27 750)	–	27 750
Entrées d'immobilisations – nettes	(34 076)	(15 840)	(11 199)
Charges reportées	(11 659)	(5 818)	(7 050)
Actifs incorporels	(4 491)	(3 571)	(4 424)
Autres actifs	–	2 120	(1 000)
	(357 829)	(23 109)	(4 531)
SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(357 829)	(23 109)	(4 531)
SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	–	–	(3 675)
AUTRES			
Effet des variations des taux de change sur les liquidités	(446)	3 395	950
	(40 573)	35 810	11 970
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(40 573)	35 810	11 970
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	54 450	18 640	6 670
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	13 877 \$	54 450 \$	18 640 \$

Voir les notes ci-jointes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

AU 30 DÉCEMBRE 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Note 1 – Nature des activités

Les Industries Dorel Inc. fabrique et importe des produits de consommation qui consistent en produits pour enfants et en articles de maison. Les principaux secteurs d'activité de la Société sont les suivants : meubles et accessoires pour enfants et articles de maison. Les principaux marchés des produits de la Société sont ceux des États-Unis, du Canada et de l'Europe.

Note 2 – Conventions comptables

Présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, le dollar des États-Unis servant de monnaie de présentation.

Les divergences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont décrites et résolues à la note 27.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive depuis la date de leur acquisition. Tous les comptes et opérations inter-sociétés importants sont éliminés.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui touchent les montants constatés des actifs et des passifs et les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les produits et les charges de l'exercice considéré. Des estimations importantes ont été faites et des hypothèses importantes ont été posées pour la détermination de la valeur comptable des actifs à long terme ; des provisions pour moins-value des comptes de débiteurs et des stocks ; des provisions pour restructuration; des dettes au titre de réclamations et de règlements éventuels de litiges découlant notamment de la responsabilité civile produits ; et des actifs et des obligations relatifs aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires de retraite offerts aux salariés. Les estimations et les hypothèses font l'objet de révisions périodiques et les effets de ces révisions sont pris en compte dans les états financiers consolidés dans l'exercice où cela est jugé nécessaire. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lors de la livraison des marchandises et du transfert de la propriété au client. Des provisions pour les rabais et incitatifs accordés aux clients sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise.

Espèces et quasi-espèces

Tous les placements très liquides ayant des échéances initiales de trois mois ou moins sont considérés comme des quasi-espèces.

Débiteurs

La quote-part conservée, comptabilisée lors de la vente de créances, est calculée sur la base de la juste valeur estimative à la date de la vente. Pour obtenir les justes valeurs, la direction fait la meilleure estimation possible des flux de trésorerie prévus futurs à partir des déductions historiques au titre des rendus et rabais. Des gains ou pertes sur la vente des créances sont constatés dans la mesure où les sommes effectivement recouvrées diffèrent de la juste valeur estimative à la date de la vente.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux. Les stocks de produits finis sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et selon la méthode du dernier entré, premier sorti dans le cas d'une des filiales de la Société.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

	MÉTHODE	TAUX
Immeubles	Linéaire	40 ans
Machinerie et matériel	Solde décroissant	15 %
Moules	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier et agencements	Solde décroissant	20 %
Véhicules	Solde décroissant	30 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Charges reportées

Les charges reportées sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé.

Frais de recherche et de développement

La Société a engagé des frais pour des activités relatives à la recherche et au développement de nouveaux produits. Les frais de recherche sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges à moins qu'ils ne respectent des critères précis en matière de faisabilité technique, commerciale et financière. La Société a engagé pour 16 855 \$ (2002 – 9 109 \$, 2001 – 9 940 \$) de frais de recherche et de développement, dont 6 465 \$ (2002 – 3 698 \$, 2001 – 2 569 \$) ont été passés en charges et 10 390 \$ (2002 – 5 411 \$, 2001 – 6 921 \$) ont été reportés et sont imputés aux résultats par amortissement linéaire sur une période de deux ans. L'amortissement connexe s'est chiffré à 7 404 \$ (2002 – 3 754 \$, 2001 – 2 734 \$).

Note 2 – Conventions comptables (suite)

Frais de financement

La Société a engagé certains frais relativement à l'émission de titres d'emprunt à long terme. Les montants en cause sont passés en charges par voie d'amortissement linéaire sur la durée de la dette à long terme correspondante.

Écarts d'acquisition

Un écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur les justes valeurs attribuées aux éléments identifiables de l'actif net acquis d'une filiale. À compter du 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés faisant l'objet du chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Les nouvelles règles exigent que les écarts d'acquisition ayant une durée de vie utile indéfinie cessent d'être passés en charges par amortissement. La Société doit plutôt déterminer au moins une fois par année si la juste valeur de chaque unité d'exploitation à laquelle un écart d'acquisition a été attribué est inférieure à la valeur comptable de l'actif net de l'unité y compris l'écart d'acquisition, ce qui indiquerait une perte de valeur. Toute perte de valeur est alors comptabilisée comme une charge distincte dans les résultats et comme une réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Aucune réduction de la valeur comptable des écarts d'acquisition n'a été requise pour les exercices terminés les 30 décembre 2003 et 2002.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au coût :

Marques de commerce

Les marques de commerce acquises au cours de l'exercice dans le cadre de l'acquisition d'Ampa Development SAS et décrites dans la note 3 ont une durée de vie utile indéfinie et, par conséquent, ne donnent pas lieu à un amortissement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation. Dans le test de dépréciation, on compare la valeur comptable des marques de commerce et leur juste valeur.

Brevets

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile prévue.

Licences

Certaines licences sont amorties en fonction des ventes des produits pour lesquels elles ont été acquises, alors que d'autres sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile prévue.

Réduction de valeur des actifs à long terme

La Société réévalue constamment la valeur comptable de ses actifs à long terme pour s'assurer qu'il n'y a pas baisse de valeur. Pour ces évaluations, elle tient compte des résultats d'exploitation futurs projetés, des tendances et des autres circonstances pouvant influencer sur les évaluations. Les actifs dont la valeur a baissé sont ramenés à la juste valeur estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar des États-Unis sont convertis de cette monnaie fonctionnelle en dollars des États-Unis en appliquant la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens de l'exercice. Les gains ou les pertes non réalisés qui en résultent sont accumulés à titre d'élément distinct des capitaux propres.

Les opérations et les soldes en monnaie étrangère sont convertis en appliquant la méthode temporelle. Selon cette méthode, tous les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens de l'exercice, sauf les amortissements qui sont convertis sur la même base que les actifs connexes. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul du résultat net.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés, principalement des contrats de change et des contrats d'échange (swaps) de taux d'intérêt, afin de réduire le risque associé aux variations des taux d'intérêt et des cours des devises. Ces instruments dérivés sont utilisés comme moyen d'atteindre les objectifs de réduction du risque que la Société s'est fixés, en générant à l'égard de la position sous-jacente des flux de trésorerie compensateurs en termes de montants et d'échéancier, et leur efficacité fait l'objet d'une évaluation constante. La Société n'a pas recours aux instruments dérivés à des fins de commerce. Les gains et les pertes de change sur ces contrats ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés tant que l'opération sous-jacente n'est pas portée dans les résultats. Les paiements et les rentrées en vertu des contrats d'échange de taux d'intérêt sont constatés à titre d'ajustements des intérêts débiteurs.

Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

Régimes de retraite

Les filiales de la Société offrent à leur personnel des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées sont évaluées chaque année par des actuaires indépendants à partir des hypothèses formulées par la direction et selon la méthode de la répartition des prestations. Les régimes promettent des prestations qui sont calculées sur la base d'un montant de prestation défini et en fonction du nombre d'années de service.

La charge de retraite de l'exercice comprend :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les salariés au cours de l'exercice;
- les intérêts sur la valeur actuarielle des prestations constituées, moins les gains sur l'actif de la caisse de retraite;
- les montants représentant l'amortissement de l'actif de retraite net non constaté qui est apparu lorsque les conventions comptables ont été appliquées pour la première fois et l'amortissement des gains ou des pertes ultérieurs résultant de modifications des hypothèses actuarielles, et l'amortissement linéaire des gains ou des pertes actuariels liés au rendement des actifs, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés.

Note 2 – Conventions comptables (suite)

Avantages complémentaires de retraite

Les avantages complémentaires de retraite englobent les prestations d'assurance-maladie et d'assurance-vie qui sont accordées à des salariés à la retraite. Le coût de ces avantages est constaté sur la durée de la carrière des salariés, de façon analogue au coût des prestations de retraite.

Les éléments suivants sont importants pour la détermination des actifs ou des passifs relatifs à ces régimes, et des produits ou des charges connexes : le rendement prévu de l'actif du régime, le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des flux de paiements futurs, les tendances prévues des coûts de santé, et d'autres hypothèses actuarielles. Chaque année, la Société reconsidère les hypothèses importantes à utiliser pour l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite et des régimes complémentaires de retraite en fonction de l'état du marché et des prévisions de coûts futurs.

Impôts futurs

Les impôts futurs ont trait aux conséquences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments du bilan aux taux d'imposition en vigueur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs ne sont comptabilisés que dans la mesure où, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont ajustés pour tenir compte des effets des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition à compter de la date à laquelle elles sont en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Responsabilités en matière de protection de l'environnement

Les responsabilités de la Société en matière de protection de l'environnement sont comptabilisées lorsque les réclamations ou les mesures curatives sont jugées probables et que les coûts qui y sont associés peuvent être estimés avec une certitude raisonnable. Les dépenses relatives à la protection de l'environnement associées aux activités de l'exercice sont généralement passées en charges au moment où elles sont engagées.

Rémunérations à base d'actions

À compter du 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés faisant l'objet du chapitre 3870 du Manuel « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Cette norme, qui s'applique aux attributions consenties après le 1^{er} janvier 2002, doit être appliquée de manière prospective. La Société ne modifiera pas la méthode qu'elle utilise actuellement pour la comptabilisation des options sur actions consenties aux salariés, mais elle fournira les informations pro forma demandées sur l'incidence de la méthode de la juste valeur, qui permet d'établir les charges de rémunération estimatives. Les informations relatives au régime d'options sur actions de la Société et d'autres informations sont fournies à la note 17.

Reclassification

Certains montants des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée dans les états financiers de 2003. À compter du 1^{er} janvier 2003, les secteurs Prêts-à-assembler et Articles de maison, présentés séparément par le passé, ont été regroupés dans un même secteur d'exploitation dit Articles de maison. Cette modification rend compte de la similitude de nature des clients, produits, processus de production et canaux de distribution utilisés par les unités d'exploitation qui composent ces secteurs d'exploitation. Les montants des exercices précédents ont été retraités en vue de refléter le regroupement de ces secteurs.

Modifications des principes comptables

À compter du 1^{er} janvier 2003, en raison de la proportion accrue des activités d'exploitation, de financement et d'investissement libellées en dollars des États-Unis, les principaux établissements canadiens de la Société ont changé de monnaie fonctionnelle pour passer du dollar canadien au dollar des États-Unis. Par suite de cette modification, tous les actifs et les passifs monétaires des établissements non européens de la Société libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges qui en résultent sont convertis aux taux approximatifs en vigueur au moment où l'opération est survenue.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2000 au 30 décembre 2002, la Société utilisait le dollar des États-Unis comme monnaie de présentation et, en conséquence, les états financiers des établissements canadiens étaient convertis en dollars des États-Unis selon la méthode du taux courant, et les gains ou pertes non réalisés qui en résultaient étaient accumulés à titre d'élément distinct des capitaux propres.

Les établissements européens de la Société continuent d'utiliser l'euro comme monnaie fonctionnelle.

Modifications comptables futures

Rémunérations à base d'actions

La Société appliquera, de manière prospective, pour les exercices s'ouvrant avant le 1^{er} janvier 2004, le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » qui exige que la Société comptabilise à titre de charge toutes les options sur actions consenties, modifiées ou réglées, selon la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur.

Relations de couverture

À compter du 1^{er} janvier 2004, la Société adoptera les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consignées dans la Note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 « Relations de couverture », qui définit certaines conditions relativement au moment où il est possible d'appliquer la comptabilité de couverture. La Société étudie la nouvelle note d'orientation et se prépare pour la mise en application des dispositions relatives aux opérations de couverture. Tout instrument dérivé qui ne se qualifie pas pour la comptabilité de couverture sera présenté en résultat selon la méthode de la valeur du marché.

Note 3 – Acquisitions d’entreprises

Le 14 février 2003, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d’Ampa Development SAS (AmpaFrance), société de conception, de fabrication, de commercialisation et de distribution de produits pour enfants, y compris des poussettes, des sièges de voiture et d’autres accessoires pour enfants, pour une contrepartie globale de 247 198\$, incluant tous les frais d’acquisition connexes. Le coût d’acquisition a été financé au moyen d’un emprunt à long terme, le solde étant réglé en espèces.

L’actif acquis et le passif pris en charge comprennent les éléments suivants :

Actif

Encaisse	7 207 \$
Débiteurs	56 662
Stocks	29 396
Immobilisations	25 288
Marques de commerce	65 823
Autres	1 371
Écart d’acquisition	160 459
	346 206

Passif

Créditeurs et charges à payer	64 819
Impôts futurs	27 217
Dette à long terme et autres passifs à long terme	6 972
	99 008
Prix d’achat total	247 198 \$

L’écart d’acquisition de 160 459\$, qui n’est pas déductible aux fins de l’impôt, est pris en compte dans le secteur des produits pour enfants de la Société, comme il est indiqué à la note 25 afférente aux états financiers.

Les informations financières pro forma non vérifiées qui suivent présupposent que l’acquisition a eu lieu le 1^{er} janvier de chaque année :

	2003	2002
Ventes nettes	1 185 511 \$	1 168 862 \$
Bénéfice net	75 596 \$	69 428 \$

Le 5 septembre 2003, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Carina Furniture Industries Ltd., société de conception, de fabrication, de commercialisation et de distribution d’articles prêts à assembler pour une contrepartie globale de 39 862\$, incluant tous les frais d’acquisition connexes. Le coût d’acquisition a été financé au moyen d’un emprunt à long terme, et le solde de prix de vente de 2 314 \$ est compris dans les autres passifs à long terme de la Société.

L’actif acquis et le passif pris en charge comprennent les éléments suivants :

Actif

Débiteurs	9 551 \$
Stocks	7 319
Immobilisations	5 461
Impôts futurs	3 263
Autres actifs	1 293
Écart d’acquisition	34 628
	61 515

Passif

Créditeurs et charges à payer	18 097
Dette bancaire	3 556
	21 653
Prix d’achat total	39 862 \$

La Société a prévu dans le coût d’acquisition une somme de 9 980 \$ au titre des frais de restructuration relatifs à la fermeture des installations de fabrication de Carina. Ce montant est compris dans le chiffre des créditeurs et charges à payer de 18 097 \$ ci-dessus. De ce montant, 7 994 \$ vont à la résiliation du bail et autres coûts de sortie connexes, et 1 986 \$ vont à des indemnités de départ et autres frais de personnel. Il est prévu que la fermeture surviendra au cours du premier semestre de l’exercice et que tous les frais en cause seront acquittés au plus tard en septembre 2004.

Note 3 – Acquisitions d'entreprises (suite)

L'écart d'acquisition de 34 628 \$, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt, est pris en compte dans le secteur des articles de maison de la Société, comme il est indiqué dans la note 25 afférente aux états financiers.

Les informations financières pro forma non vérifiées qui suivent présupposent que l'acquisition a eu lieu le 1^{er} janvier de chaque année :

	2003	2002
Ventes nettes	1 221 623 \$	1 212 620 \$
Bénéfice net	76 722 \$	71 569 \$

Le 27 avril 2001, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Quint B.V., société de conception et de distribution de produits pour enfants – notamment des poussettes et des meubles –, pour une contrepartie globale de 9 156 \$, financée au moyen d'un emprunt à long terme.

L'actif acquis et le passif pris en charge comprennent les éléments suivants :

Actif

Encaisse	548 \$
Débiteurs	1 995
Stocks	3 117
Immobilisations	276
Écart d'acquisition	7 924
	13 860

Passif

Créditeurs et charges à payer	3 915
Dette à long terme	789
	4 704
Prix d'achat total	9 156 \$

Les regroupements ont été comptabilisés selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus dans les états financiers consolidés ci-joints depuis la date d'acquisition.

Note 4 – Débiteurs

Les débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2003	2002
Total des débiteurs	256 195 \$	158 006 \$
Provision pour crédits prévus	(40 005)	(54 711)
Provision pour créances douteuses	(5 285)	(5 028)
	210 905 \$	98 267 \$

En 2001, la Société a conclu avec un tiers une convention pour la vente à escompte de 30 millions de dollars de créances admissibles. En vertu de la convention, la Société, qui agissait comme gestionnaire de la créance, était autorisée à vendre, sur une base de rechargement, des créances admissibles additionnelles dans la mesure où des sommes avaient été recouvrées sur les créances précédemment vendues. Cette convention a pris fin en 2003. Au 30 décembre 2002, la Société avait vendu pour 30 000 \$ de créances en vertu de cette convention et a sorti ce montant du solde des comptes de débiteurs au 30 décembre 2002. La Société avait également comptabilisé une quote-part conservée dans les créances vendues, représentant la juste valeur estimative conservée à la date de la vente. Au 30 décembre 2002, la quote-part conservée totalisant 750 \$ était comprise dans les frais payés d'avance.

Le 22 janvier 2002, l'un des plus importants clients de la Société, K-Mart Corporation («K-Mart»), et 37 de ses filiales se sont placées volontairement sous la protection du chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis et ont soumis une requête en vue d'une réorganisation. Au 30 décembre 2002, la Société avait inclus dans ses comptes de débiteurs des créances brutes pré-requête sur K-Mart totalisant environ 22 918 \$. De plus, la Société avait inscrit dans sa provision pour crédits prévus certaines provisions pour rendus et rabais, publicité et autres déductions prévues liées spécifiquement aux créances brutes pré-requête. La direction était d'avis qu'elle obtiendrait le droit de compenser ces déductions prévues dans le cadre du processus d'administration des créances de faillite. La Société a soumis des demandes d'indemnités d'assurance représentant une part importante de ses créances nettes pré-requête sur K-Mart. Au cours de l'exercice, la Société a reçu de K-Mart et de ses assureurs des sommes qui expliquent qu'aucune autre perte ne soit constatée au titre de cette créance.

Note 5 – Stock

Les stocks comprennent les éléments suivants :

	2003	2002
Matières premières	56 540\$	32 508\$
Produits en cours	9 073	7 107
Produits finis	141 758	102 542
	207 371\$	142 157\$

Note 6 – Immobilisations

	AMORTISSEMENT		VALEUR NETTE	
	COÛT	CUMULÉ	2003	2002
Terrains	10 805\$	–\$	10 805\$	1 799\$
Immeubles	54 474	12 699	41 775	33 195
Machinerie et matériel	77 578	43 236	34 342	27 714
Moules	76 219	55 035	21 184	17 640
Mobilier et agencements	5 616	3 372	2 244	2 088
Véhicules	762	592	170	107
Matériel informatique	10 732	6 455	4 277	4 476
Améliorations locatives	3 736	2 228	1 508	1 215
Constructions en cours	26 154	–	26 154	7 140
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 504	126	5 378	–
	271 580\$	123 743\$	147 837\$	95 374\$

Les constructions en cours se répartissent suivant les grandes catégories suivantes :

	2003	2002
Immeubles et améliorations locatives	7 919\$	87\$
Machinerie et matériel	6 497	936
Moules	7 875	6 117
Matériel informatique	3 863	–
	26 154\$	7 140\$

Note 7 – Charges reportées

	2003	2002
Frais de développement	15 117\$	11 002\$
Frais de financement	1 996	1 125
Autres	1 388	2 984
	18 501\$	14 111\$

L'amortissement des frais de développement reportés et de toutes les autres charges reportées s'est chiffré à 7 404 \$ (2002 – 3 754 \$, 2001 – 2 734 \$) et 1 023 \$ (2002 – 1 633 \$, 2001 – 1 297 \$), respectivement.

En rapport avec l'acquisition de Safety 1st, Inc., la Société a inscrit à son bilan un contrat d'échange (swap) de taux d'intérêt fixe acquis dans le cadre de la transaction, sur la base de sa juste valeur à la date d'acquisition. Le montant théorique du contrat d'échange est de 35 000 \$ au total. Le contrat, qui exige que la Société paie un taux fixe de 6,38% en échange d'un taux LIBOR de 3 mois, vient à échéance le 1^{er} décembre 2004. Le contrat d'échange inscrit à l'actif est amorti linéairement à compter de la date d'acquisition sur la durée restante du contrat. Les versements d'intérêts périodiques sont portés dans les intérêts débiteurs pour leur montant net. Au 30 décembre 2003, la valeur comptable nette du contrat d'échange comprise dans les autres charges reportées est de 311 \$ (2002 – 623 \$).

Note 8 – Écarts d'acquisition

Le tableau qui suit résume les incidences de l'adoption de la nouvelle norme :

	2003	2002	2001
Bénéfice net	75 026\$	61 595\$	25 504\$
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	7 990
Bénéfice net ajusté	75 026\$	61 595\$	33 494\$
Bénéfice non dilué ajusté par action	2,36\$	2,05\$	1,20\$
Bénéfice dilué ajusté par action	2,32\$	2,00\$	1,17\$

Note 9 – Actifs incorporels

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	
			2003	2002
Marques de commerce	77 025\$	-\$	77 025\$	-\$
Brevets	9 569	2 746	6 823	4 354
Licences	2 962	1 362	1 600	1 463
	89 556\$	4 108\$	85 448\$	5 818\$

Note 10 – Dette bancaire

Les taux d'intérêt sur les emprunts en cours ont été en moyenne de 2,99% pour 2003 et de 4,89% pour 2002. Au 30 décembre 2003, la Société disposait de lignes de crédit inutilisées d'environ 39 395\$ (2002 – 26 109\$), renégociées annuellement.

Note 11 – Crédoiteurs et charges à payer

	2003	2002
Crédoiteurs	198 873\$	91 178\$
Salaires à payer	19 565	13 405
Responsabilité civile produits	34 707	27 222
	253 145\$	131 805\$

Note 12 – Dette à long terme

	2003	2002
Effets garantis de premier rang série « A »		
Portant intérêt au taux de 6,80 % par année, les versements de capital commençant en 2004 étant les suivants :		
• 5 annuités de 1 000 \$ se terminant en juillet 2008		
• 1 versement de 8 500 \$ en juillet 2009		
• 2 annuités de 10 000 \$ se terminant en juillet 2011		
• 1 versement final de 16 500 \$ en juillet 2012	50 000 \$	50 000 \$
Portant intérêt au taux de 5,09% par année, remboursables en février 2008	55 000	–
Effets garantis de premier rang série « B »		
Portant intérêt au taux de 5,63% par année, remboursables en février 2010	55 000	–
Effets à terme		
Portant intérêt au taux de 7,50% par année, le capital étant remboursable en 5 annuités de 4 800 \$ se terminant en avril 2008	24 000	25 500
Portant intérêt au taux de 7,63% par année, le capital étant remboursable en 5 annuités de 1 600 \$ se terminant en juin 2008	8 000	8 500
Crédits bancaires renouvelables		
Portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 2,30%, basés sur le taux LIBOR ou les taux bancaires US, total disponible de 245 000 \$ (2002 – 250 000 \$)	97 000	–
Autres	268	846
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	911	–
	290 179	84 846
Fraction à court terme	7 758	2 061
	282 421 \$	82 785 \$

Remboursements globaux exigés sur la dette à long terme existante dans les exercices suivants :

EXERCICE SE TERMINANT EN	MONTANT
2004	7 758 \$
2005	7 564
2006	104 571
2007	7 565
2008	62 527
	189 985 \$

Note 13 – Autres passifs à long terme

	2003	2002
Rémunération des salariés	6 521 \$	– \$
Solde de prix de vente	2 314	–
Autres	1 745	516
	10 580 \$	516 \$

Note 14 – Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers, dont des instruments financiers dérivés, à des fins autres que le commerce. La Société utilise des instruments financiers dérivés, comme il est décrit dans la note 2, dans le but de réduire le risque associé aux variations des taux d'intérêt et des cours des devises. Ces instruments dérivés comprennent des contrats de change et des contrats d'échange de taux d'intérêt. Les instruments financiers non dérivés comprennent les éléments décrits ci-dessous. Par leur nature, tous ces instruments donnent lieu à un risque, dont le risque de marché et le risque de crédit ou risque de contrepartie, c'est-à-dire le risque que l'autre partie manque à ses obligations. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, contrôles financiers, procédés de gestion du risque et procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers constatés

Le tableau suivant illustre les justes valeurs des instruments financiers constatés, établies à partir des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous :

	30 décembre 2003		30 décembre 2002	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers				
Espèces et quasi-espèces	13 877\$	13 877\$	54 450\$	54 450\$
Débiteurs	210 905	210 905	98 267	98 267
Contrat d'échange de taux d'intérêt	311	(1 772)	623	(3 191)
Passifs financiers				
Dette bancaire	764	764	8 346	8 346
Créditeurs et charges à payer	253 145	253 145	131 805	131 805
Dette à long terme	290 179	294 220	84 846	88 388
Autres passifs à long terme	10 580	10 580	516	516

Les valeurs comptables indiquées dans le tableau ci-dessus sont celles qui sont incluses dans le bilan et/ou dans les notes afférentes aux états financiers.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer les justes valeurs de chaque catégorie d'instruments financiers :

Espèces et quasi-espèces, débiteurs, dette bancaire, créditeurs et charges à payer – Les valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs en raison des courtes échéances des instruments financiers en cause.

Contrat d'échange de taux d'intérêt – La juste valeur est calculée en fonction de l'écart entre les taux moyens du marché et le taux fixe stipulé au contrat, au 30 décembre 2003.

Dettes à long terme – L'on estime la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie prévus à des taux d'actualisation qui représentent les taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

Lettres de crédit – Comme il est décrit dans la note 19, la Société dispose de certaines lettres attestant de facilités de crédit sur lesquelles la direction ne prévoit subir aucune perte importante.

Autres passifs à long terme – Les valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs.

Gestion du risque de change

La Société conclut divers types de contrats de change dans le but de gérer son risque de change, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	30 décembre 2003		30 décembre 2002		30 décembre 2001	
	MONTANT THÉORIQUE	JUSTE VALEUR	MONTANT THÉORIQUE	JUSTE VALEUR	MONTANT THÉORIQUE	JUSTE VALEUR
Contrats à terme normalisés	32 404\$	33 352\$	9 318\$	9 508\$	20 820\$	20 780\$
Contrats de change à terme de gré à gré	9 120	8 696	5 000	5 355	301	298
Options	7 250	6 595	–	–	–	–

La durée des instruments dérivés sur devises varie de trois à douze mois. Le risque de marché de la Société relativement aux contrats de change est limité au différentiel de cours du change.

Les gains (pertes) non réalisés reportés sur ces contrats sont présentés dans le tableau ci-dessous, avec indication des exercices au cours desquels ils doivent être constatés dans les résultats.

Note 14 – Instruments financiers (suite)

	2003	2002	2001
Seront constatés d'ici			
trois mois	(650) \$	370 \$	(18) \$
six mois	(45)	31	(10)
neuf mois	269	67	(7)
douze mois	295	75	(8)
	(131) \$	545 \$	(43) \$

Gestion du risque de crédit

Presque tous les comptes de débiteurs proviennent de ventes au secteur du détail. Les créances sur deux clients importants représentaient respectivement 49,0 % des ventes totales. En 2002 et 2001, trois clients importants représentaient 68,6 % et 66,4 % des ventes totales, respectivement. Les comptes clients correspondants représentaient 42,7 % et 50,8 % du total aux 30 décembre 2003 et 2002, respectivement.

Note 15 – Régimes d'avantages sociaux

Prestations de retraite

L'une des filiales de la Société offre à des groupes particuliers de salariés des régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des régimes à prestations déterminées sont établies chaque année par des actuaires indépendants qui se fondent sur les hypothèses formulées par la direction et appliquent la méthode des prestations constituées. Les prestations servies par les régimes sont calculées sur la base d'un montant de prestation défini en fonction du nombre d'années de service.

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées de la Société se présentent comme suit :

	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées :		
Solde au début de l'exercice	18 117 \$	16 835 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	389	353
Intérêts débiteurs	1 222	1 204
Modifications des régimes	–	(144)
Prestations versées	(1 130)	(1 139)
Pertes actuarielles	1 392	1 008
Solde à la fin de l'exercice	19 990	18 117
Actifs des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	17 885	17 041
Rendement réel des actifs des régimes	3 236	(2 717)
Cotisations de l'employeur	500	4 700
Prestations versées	(1 130)	(1 139)
Juste valeur à la fin de l'exercice	20 491	17 885
Situation de capitalisation — excédent (déficit)	501	(232)
Perte actuarielle non amortie	9 109	10 101
Coût non amorti des services passés	1 385	1 531
Actif au titre des prestations constituées	10 995 \$	11 400 \$

L'actif au titre des prestations constituées est compris dans les autres actifs.

Les charges nettes au titre des régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2003	2002	2001
Coût des services rendus au cours de l'exercice,			
déduction faite des cotisations des salariés	390 \$	353 \$	327 \$
Intérêts débiteurs	1 222	1 204	1 176
Rendement prévu des actifs des régimes	(1 560)	(1 617)	(1 635)
Amortissement du coût des services passés	146	146	110
Amortissement (du gain actuariel net) de la perte actuarielle nette	708	173	–
Amortissement de l'obligation transitoire	–	(24)	(63)
Charge (avantage) au titre des régimes	906 \$	235	(85) \$

La charge totale au titre des régimes à cotisations déterminées est de 2 285 \$ (2002 – 2 197 \$, 2001 – 1 416 \$)

Note 15 – Régimes d'avantages sociaux (suite)

Avantages complémentaires de retraite

Une filiale de la Société offre à presque tous ses salariés un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées. Les informations relatives au régime d'avantages complémentaires de retraite de la Société se présentent comme suit :

	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées :		
Solde au début de l'exercice	11 167 \$	9 076 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	770	392
Intérêts débiteurs	777	731
Modifications du régime	145	-
Prestations versées	(940)	(555)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	38	1 523
Solde à la fin de l'exercice	11 881	11 167
Actifs du régime :		
Cotisations de l'employeur	940	555
Prestations versées	(940)	(555)
Juste valeur à la fin de l'exercice	-	-
Situation de capitalisation — déficit	(11 881)	(11 167)
(Gain actuariel) perte actuarielle non amorti(e)	(787)	(749)
Coût non amorti des services passés	(1 150)	(1 297)
Passif au titre des prestations constituées	(13 818)\$	(13 213)\$

Les charges nettes au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite se présentent comme suit :

	2003	2002	2001
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	504 \$	392 \$	306 \$
Intérêts débiteurs	777	732	807
Amortissement (du gain actuariel net) de la perte actuarielle nette	(147)	(147)	(92)
Amortissement du coût des services passés	-	(66)	(37)
Charge nette au titre du régime	1 134 \$	911 \$	984 \$

Hypothèses

Moyenne pondérée des hypothèses utilisées pour évaluer les obligations au titre des prestations au 30 décembre :

	PRESTATIONS DE RETRAITE		AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES	
	2003	2002	2003	2002
Taux d'actualisation	6,25%	6,75%	6,25%	6,75%
Taux de croissance de la rémunération	n/a	n/a	n/a	n/a

Moyenne pondérée des hypothèses utilisées pour évaluer le coût net de la période pour les exercices terminés le 30 décembre :

	PRESTATIONS DE RETRAITE			AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Taux d'actualisation	6,75 %	7,50 %	7,50 %	6,75 %	7,50 %	7,50 %
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	9,00 %	9,50 %	9,50 %	n/a	n/a	n/a
Taux de croissance de la rémunération	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Les actifs du régime sont évalués selon la méthode de la juste valeur. Les gains et les pertes actuariels non amortis sont constatés sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. La date d'évaluation utilisée à l'égard des prestations de retraite a été le 30 décembre tant pour 2003 que pour 2002. Dans le cas des avantages complémentaires de retraite, les dates d'évaluation ont été le 30 décembre et le 30 septembre respectivement.

Note 15 – Régimes d’avantages sociaux (suite)

Le taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime reflétait le taux de rendement moyen attendu des fonds investis ou devant être investis pour assurer le service des prestations comprises dans l’obligation au titre des prestations projetées. Pour estimer ce taux, on a tenu compte des rendements réalisés sur les actifs du régime dans la caisse et des taux de rendement que l’on s’attend de réaliser lors du réinvestissement. Plus précisément, la Société a établi que, compte tenu de la politique du régime et de la répartition des actifs, les indices de référence ont fait ressortir un rendement historique de 9,81% sur une période antérieure de 30 ans. Conjugué aux options de placement faisant l’objet d’une gestion active visant à surpasser les indices, le rendement de 9% a été retenu comme un taux approprié et raisonnablement prudent pour le rendement à long terme attendu des actifs du régime.

Au 30 décembre 2003, les actifs du régime se regroupaient dans les grandes catégories suivantes :

	2003	2002
Actions	11 996 \$	9 160 \$
Titres de créance	5 785	8 407
Titres à revenu fixe	2 710	318
	20 491 \$	17 885 \$

En 2004, la Société prévoit verser à son régime de retraite des cotisations se situant entre 0 \$ et 1 944 \$.

On avait prévu que les coûts relatifs aux prestations de santé de la Société allaient augmenter au taux annuel de 10% en 2003 (9% en 2002), pour revenir à un taux annuel de 5% en 2009 et dans les années suivantes. Les tendances supposées au titre des coûts des soins de santé ont une incidence significative sur les montants présentés à l’égard des régimes de soins de santé. Une variation d’un point de pourcentage dans les taux supposés des coûts des soins de santé aurait les effets suivants :

	AUGMENTATION D’UN POINT DE POURCENTAGE	DIMINUTION D’UN POINT DE POURCENTAGE
Effet sur le total du coût des services et des intérêts	205 \$	(175) \$
Effet sur l’obligation au titre des prestations complémentaires	1 409 \$	(1 319) \$

Autres

Certaines des filiales de la Société ont choisi d’autoassurer certains coûts reliés à tous les programmes de prestations d’assurance-maladie et d’assurance-accidents qu’elles offrent à leurs salariés actifs. Pour l’exercice terminé le 30 décembre 2003, un montant de 7 941 \$ (2002 – 9 388 \$, 2001 – 9 007 \$) a été passé en charges au titre de ces programmes d’avantages.

Certaines des filiales de la Société offrent à certains salariés bénéficiant d’une rémunération élevée un régime de rémunération différée non admissible qui prévoit des cotisations de l’employeur, lesquelles sont placées en fiducie. Les cotisations totales versées en vertu de ces régimes pour l’exercice terminé le 30 décembre 2003 se sont chiffrées à 46 \$ (2002 – 65 \$, 2001 – 15 \$).

Note 16 – Capital-actions

Le capital-actions de la Société se présente comme suit :

Capital autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou au pair, pouvant être émises en série

Nombre illimité d'actions à vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie

Nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A »

Détail des actions émises et en circulation :

	2003		2002	
	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT
Actions à vote plural de catégorie « A »				
Solde au début de l'exercice	4 909 460	\$ 2 156	4 940 360	\$ 2 168
Actions de catégorie « A » converties en actions de catégorie « B » (1)	(36 900)	(17)	(30 900)	(12)
Solde à la fin de l'exercice	4 872 560	\$ 2 139	4 909 460	\$ 2 156
Actions à droit de vote subalterne de catégorie « B »				
Solde au début de l'exercice	26 396 232	136 290	23 230 132	60 855
Actions de catégorie « A » converties en actions de catégorie « B » (1)	36 900	17	30 900	12
Actions émises (2)	200 000	3 974	2 929 200	72 435
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	1 118 250	13 880	216 000	3 037
Actions rachetées (3)	(5 000)	(26)	(10 000)	(49)
Solde à la fin de l'exercice	27 746 382	154 135	26 396 232	136 290
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS		156 274 \$		138 446 \$

1. Au cours de l'exercice, la Société a converti 36 900 (2002 – 30 900) actions à vote plural de catégorie « A » en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » à un taux moyen de 0,46 \$ (2002 – 0,40 \$) par action.

2. Dans le cadre d'une entente datée du 26 avril 2002 conclue entre la Société et un syndicat de placeurs dirigé par Marchés mondiaux CIBC Inc., la Société a accepté de vendre et les placeurs ont accepté d'acheter 2 929 200 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » au prix de 24,73 \$ (38,50 \$CA) pour une contrepartie globale de 72 435 \$ (112 774 \$CA), le tout en vertu d'un prospectus daté du 8 mai 2002.

Le 21 septembre 2000, la Société a octroyé à Hasbro, Inc., à titre de contrepartie partielle du contrat de licence, 200 000 bons de souscription d'actions conférant à Hasbro, Inc. le droit de souscrire 200 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » au prix de levée de 19,87 \$ (30 \$CA), expirant au plus tard le 21 septembre 2005. En janvier 2003, Hasbro, Inc. a exercé les 200 000 bons de souscription d'actions.

3. Dans le cadre d'une offre publique de rachat régulière prenant effet le 11 août 2003, la Société a manifesté l'intention de racheter jusqu'à 200 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » au cours en vigueur. Le programme expire le 10 août 2004. Au cours de l'exercice, la Société a racheté pour annulation, dans le cadre d'une offre publique de rachat régulière sur la Bourse de Toronto, 5 000 actions (2002 – 10 000) à droit de vote subalterne de catégorie « B » pour une contrepartie totale de 129 \$ (2002 – 217 \$).

Note 17 – Options sur actions

Des options pour l'achat d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » peuvent être accordées dans le cadre de différents régimes, au gré du conseil d'administration, à des cadres supérieurs et à certains employés clés. Le prix de levée des options correspond à la valeur de marché des titres à la date à laquelle les options peuvent être accordées. Le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » qui peuvent être émises en vertu des régimes est de 4 500 000. Aucune option accordée ne peut être levée dans l'année suivant son octroi et les options pourront être levées, sur une base cumulative, à raison de 25 % dans chacune des quatre années suivantes, et elles expireront au plus tard en l'an 2008.

Le régime d'options d'achat d'actions de la Société se présente ainsi :

	2003		2002	
	OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ	OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ
Options en cours au début de l'exercice	2 079 000	16,55\$	1 414 000	13,69\$
Options accordées	151 000	24,67	884 000	20,80
Options levées	(1 118 250)	12,39	(216 000)	15,24
Options annulées	(12 000)	21,75	(3 000)	18,53
Options en cours à la fin de l'exercice	1 099 750	21,52\$	2 079 000	16,55\$

Résumé des options en cours au 30 décembre 2003 :

TOTAL DES OPTIONS EN COURS				TOTAL DES OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
FOURCHETTE DES PRIX DE LEVÉE	OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ	DURÉE CONTRACTUELLE MOYENNE PONDÉRÉE RESTANTE	OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ
16,00 \$ – 18,00 \$	110 000	17,61\$	1,32	76 750	17,87\$
20,41 \$ – 27,47 \$	989 750	21,95\$	3,41	203 500	21,28\$
16,00 \$ – 27,47 \$	1,099 750	21,52\$	3,20	280 250	20,34\$

Si la Société avait choisi de constater les coûts de rémunération sur la base de la juste valeur à la date de l'octroi des options, en conformité avec les dispositions du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, son bénéfice net et ses bénéfices par action auraient été ramenés aux montants pro forma suivants :

		2003	2002
Bénéfice net	Présenté	75 026 \$	61 595 \$
	Pro forma	73 796 \$	61 595 \$
Bénéfice non dilué par action	Présenté	2,36 \$	2,05 \$
	Pro forma	2,32 \$	2,05 \$
Bénéfice dilué par action	Présenté	2,32 \$	2,00 \$
	Pro forma	2,28 \$	2,00 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options accordées au cours de l'exercice		8,64 \$	7,70 \$

Les chiffres ci-dessus du bénéfice net et des bénéfices par action ont été calculés en utilisant la juste valeur des options accordées à la date de l'octroi des options, calculée selon la méthode d'évaluation des options de Black-Scholes. Pour ces calculs, on a posé les hypothèses suivantes concernant la moyenne pondérée :

	2003	2002
Taux d'intérêt sans risque	3,99%	4,33%
Rendement de l'action	Néant	Néant
Facteur de volatilité de la valeur de marché prévue des actions de la Société	33,50%	34,90%
Durée à l'échéance	3,60	2,38

Note 18 – Écart de conversion cumulé

Analyse de l'écart de conversion cumulé qui est inclus dans les capitaux propres :

	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	2 900 \$	(4 334) \$	(410) \$
Conversion des opérations d'établissements étrangers autonomes	48 129	7 234	(3 924)
Solde à la fin de l'exercice	51 029 \$	2 900 \$	(4 334) \$

Note 19 – Engagements

a) La Société a conclu des contrats de location à long terme portant diverses dates d'expiration d'ici l'an 2012. Les loyers annuels minimums, à l'exclusion des charges additionnelles, seront les suivants :

EXERCICE SE TERMINANT EN	MONTANT
2004	17 186 \$
2005	14 634
2006	10 525
2007	8 296
2008	6 372
	57 013 \$

b) La Société a des facilités de crédit pour un total de 30 944 \$ (2002 – 33 000 \$), dont des lettres de crédit non acceptées en cours aux 30 décembre 2003 et 2002 de 18 916 \$ et 22 152 \$, respectivement.

Note 20 – Dettes éventuelles

La Société est mise en cause dans diverses poursuites judiciaires et est partie à un certain nombre d'autres réclamations réelles ou éventuelles qui sont apparues dans le cours normal de ses activités et dont on ne peut encore prévoir les résultats. De l'avis de la direction, à la lumière des informations actuellement disponibles, les dettes monétaires ou les incidences financières que telles poursuites et réclamations réelles ou éventuelles pourraient avoir pour la Société ne seraient pas importantes eu égard à la situation financière consolidée et aux résultats d'exploitation consolidés de la Société.

Note 21 – Responsabilité civile produits

La Société est assurée en ce qui a trait à la responsabilité civile produits, à la fois en vertu de contrats d'assurance conventionnels et par la filiale en propriété exclusive de la Société, Dorel Insurance Corporation, qui fonctionne comme une société d'assurance captive qui offre un programme d'assurance autofinancé en vue de limiter le risque associé à la responsabilité civile produits. Le programme d'assurance autofinancé comprend une couverture assumée par un tiers qui est limitée à la juste valeur des actifs détenus par la société d'assurance captive. La Société détient également diverses polices d'assurance excédentaires relativement à des incidents au titre de la responsabilité civile produits survenus avant le 30 décembre 2003.

Le risque estimatif découlant de la responsabilité civile produits a été calculé par un actuaire indépendant à partir des volumes de ventes historiques, des demandes d'indemnités passées et des hypothèses de la direction et des hypothèses actuarielles. Il englobe des montants pour des incidents déjà survenus ainsi que des incidents susceptibles de se produire sur des articles vendus avant le 30 décembre 2003. Les hypothèses suivantes comptent parmi les hypothèses importantes utilisées dans le modèle actuariel : estimations des réclamations en cours faites par la direction, cycle de vie des produits, taux d'actualisation, et fréquence et gravité des incidents relatifs aux produits.

Au 30 décembre 2003, on a estimé que le risque total de la Société relativement à des incidents passés et futurs au titre de la responsabilité civile produits se situait dans une fourchette allant de 34 138 \$ à 38 867 \$. Le passif comptabilisé, qui se chiffre à 34 707 \$ et à 27 222 \$ aux 30 décembre 2003 et 2002, respectivement, représente le risque total estimatif auquel la Société est exposée compte tenu des protections d'assurance excédentaires disponibles.

Fonds détenus par l'assureur cédant

Dorel Insurance Corporation, la société d'assurance captive, a conclu un contrat de réassurance en vertu duquel l'assureur cédant retient des fonds en vue du règlement du montant net des sinistres donnant lieu à des indemnités au titre de la responsabilité civile produits. Ces fonds portent intérêt au taux de 1,64% par année.

Note 22 – Charge fiscale

Les écarts entre la charge fiscale établie en appliquant au bénéfice d'exploitation avant charge fiscale les taux d'imposition de base canadiens combinés (fédéral et provinciaux) et la charge fiscale réelle s'expliquent comme suit :

	2003	2002	2001
CHARGE FISCALE	35 219 \$ 35,0%	29 993 \$ 35,0%	10 952 \$ 35,0%
PLUS (MOINS) LES EFFETS DES FACTEURS SUIVANTS:			
Amortissements non déductibles fiscalement	–	–	2 640 8,4
Écart des taux d'imposition effectifs des filiales étrangères	(6 234) (6,2)	(2 761) (3,2)	(2 648) (8,5)
Recouvrement d'impôts résultant de l'utilisation d'avantages fiscaux non constatés	(2 998) (3,0)	(2 979) (3,5)	(6 127) (19,6)
Autres – net	(387) (0,4)	(154) (0,2)	(86) (0,2)
CHARGE FISCALE RÉELLE	25 600 \$ 25,4%	24 099 \$ 28,1%	4 731 \$ 15,1%

Le tableau qui suit présente les composantes canadiennes et étrangères du bénéfice d'exploitation avant charge fiscale et de la charge fiscale des exercices terminés les 30 décembre

	2003	2002	2001
Détail du bénéfice d'exploitation :			
Canadien	13 513 \$	14 868 \$	(59)\$
Étranger	87 113	70 826	31 352
Bénéfice d'exploitation avant charge fiscale	100 626 \$	85 694 \$	31 293 \$
Détail de la charge fiscale :			
Impôts exigibles			
Canadiens	5 773 \$	4 907 \$	(1 208)\$
Étrangers	15 241	14 481	235
	21 014	19 388	(973)
Impôts futurs			
Canadiens	402	(208)	319
Étrangers	4 184	4 919	5 385
	4 586	4 711	5 704
Charge fiscale totale	25 600 \$	24 099 \$	4 731 \$

Note 22 – Charge fiscale (suite)

Les composantes des impôts futurs sont les suivantes :

	2003	2002
Actif d'impôts futurs à court terme		
Provisions	8 057 \$	11 081 \$
Reports en avant de pertes d'exploitation	1 029	-
Autres	98	33
Actif d'impôts futurs net à court terme	9 184 \$	11 114 \$
Actif d'impôts futurs à long terme		
Frais d'émission d'actions	773 \$	773 \$
Reports en avant de pertes d'exploitation	3 878	3 074
Prestations de retraite aux salariés	1 401	772
Autres	2 330	-
Actif d'impôts futurs total à long terme	8 382 \$	4 619 \$
Passif d'impôts futurs à long terme		
Immobilisations	17 052 \$	7 255 \$
Actifs incorporels	27 648	2 775
Autres	448	259
Passif d'impôts futurs total à long terme	45 148 \$	10 289 \$

Note 23 – Résultat par action

Le tableau qui suit fait un rapprochement entre le nombre non dilué et le nombre dilué d'actions en circulation :

	2003	2002	2001
Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»	31 837 343	30 097 165	28 159 026
Effet dilutif des options sur actions et des bons de souscription d'actions	569 381	642 073	409 504
Moyenne pondérée du nombre dilué des actions	32 406 724	30 739 238	28 568 566
Nombre d'options sur actions ou de bons de souscription d'actions ayant un effet anti-dilutif, exclus du calcul du résultat par action dilué	136 000	100 000	200 000

Note 24 – État des flux de trésorerie

Variations nettes des soldes hors liquidités du fonds de roulement relatifs aux activités poursuivies :

	2003	2002	2001
Débiteurs	(8 062)\$	(95)\$	2 320 \$
Stocks	(20 356)	12 831	(10 646)
Frais payés d'avance et autres actifs	3 229	(5 798)	245
Créditeurs et charges à payer	34 809	24 931	2 042
Impôts sur les bénéfices	(12 098)	15 208	(8 087)
Total	(2 478)\$	46 222 \$	(14 126)\$

Supplément d'informations :

	2003	2002	2001
Intérêts versés	10 749 \$	9 342 \$	17 556 \$
Impôts payés	36 792	12 983	1 456
Impôts recouvrés	9 810	5 400	-

Note 25 – Information sectorielle

Les principaux secteurs d'activité de la Société sont les suivants :

- Produits pour enfants : conception, fabrication et distribution de meubles pour enfants et d'accessoires comprenant sièges d'auto pour enfants, poussettes, chaises hautes, lits de bébé et d'enfant et aides pour la santé et la sécurité des enfants.
- Articles de maison : conception, fabrication et distribution de meubles prêts-à-assembler et de produits pour la maison, comprenant meubles pliables en métal, futons, escabeaux, échelles et autres articles de mobilier importés.

Les conventions comptables suivies pour la préparation des informations par secteurs d'activité sont les mêmes que celles utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés de la Société et décrites dans la note 2.

La Société évalue sa performance financière à partir de mesures du résultat de ses activités poursuivies avant intérêts, impôts, amortissement des écarts d'acquisition et éléments spéciaux. Les ventes intersectorielles ont été négligeables pour les exercices terminés les 30 décembre 2003, 2002 et 2001.

Secteurs géographiques

	VENTES			IMMOBILISATIONS ET ÉCARTS D'ACQUISITION		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Canada	174 262\$	157 153\$	145 672\$	53 753\$	11 152\$	11 800\$
États-Unis	670 109	708 850	682 417	225 583	214 224	219 429
Europe	266 719	84 693	77 624	248 979	25 652	18 750
Autres pays	52 676	41 377	11 056	57	15	11
Total	1 163 766\$	992 073\$	916 769\$	528 372\$	251 043\$	249 990\$

Secteurs d'activité

	TOTAL			PRODUITS POUR ENFANTS			ARTICLES DE MAISON		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
VENTES	1 163 766\$	992 073 \$	916 769 \$	670 106 \$	528 446 \$	503 892 \$	493 660 \$	463 627 \$	412 877 \$
Coût des produits vendus et frais d'exploitation	1 002 843	860 968	810 516	582 024	469 166	452 226	420 819	391 802	358 290
Amortissements	28 166	23 585	20 031	22 157	16 291	13 326	6 009	7 294	6 705
Bénéfice d'exploitation	132 757	107 520	86 222	65 925 \$	42 989 \$	38 340 \$	66 832 \$	64 531 \$	47 882 \$
Intérêts	16 077	10 439	18 462						
Impôts	25 600	24 099	4 731						
Charges du siège social	16 054	11 387	8 477						
Responsabilité civile produits	–	–	20 000						
Résultat des activités poursuivies avant amortissement des écarts d'acquisition	75 026\$	61 595 \$	34 552 \$						
Actif total	1 087 714\$	543 483 \$	542 609 \$	876 164 \$	366 838 \$	378 211 \$	211 550 \$	176 645 \$	164 398 \$
Entrées d'immobilisations	33 779\$	15 817 \$	11 454 \$	27 720 \$	10 260 \$	8 484 \$	6 059 \$	5 557 \$	2 970 \$

Écarts d'acquisition

Évolution des écarts d'acquisition par secteur d'activité :

Solde au début de l'exercice	155 669 \$	151 624 \$	148 896 \$	151 247 \$	147 202 \$	144 199 \$	4 422 \$	4 422 \$	4 697 \$
Entrées	195 087	–	7 924	160 459	–	7 924	34 628	–	–
Amortissements	–	–	(7 990)	–	–	(7 715)	–	–	(275)
Change et autres éléments	29 779	4 045	2 794	29 779	4 045	2 794	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	380 535 \$	155 669 \$	151 624 \$	341 485 \$	151 247 \$	147 202 \$	39 050 \$	4 422 \$	4 422 \$

Note 25 – Information sectorielle (suite)

	TOTAL		
	2003	2002	2001
Rapprochements :			
Résultat net			
Résultat total des activités poursuivies avant amortissement des écarts d'acquisition	75 026\$	61 595\$	34 552\$
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	7 990
Perte afférente aux activités abandonnées	-	-	1 058
Bénéfice net	75 026\$	61 595\$	25 504\$
Actif total			
Actif total pour les secteurs isolables	1 087 714\$	543 483\$	542 609\$
Actif du siège social	22 843	71 259	25 965
Actif total	1 110 557\$	614 742\$	568 574\$

Concentration du risque de crédit

Les ventes aux principaux clients se concentraient comme suit :

	CANADA			ÉTATS-UNIS			ÉTRANGER		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Produits pour enfants	1,7%	1,2%	1,3%	19,2%	30,8%	29,4%	0,3%	-	-
Articles de maison	7,8%	10,2%	10,8%	15,8%	22,7%	24,4%	4,2%	3,7%	0,5%

Note 26 – Événement postérieur à la date du bilan

Le 12 janvier 2004, la Société a signé une convention d'achat d'actions pour l'acquisition des actions de Pacific Cycle LLC, société située à Madison (Wisconsin) qui fait la conception, la commercialisation et la distribution de bicyclettes et d'autres produits récréatifs, pour une contrepartie totale d'environ 310 000\$, incluant les frais d'acquisition. Cette acquisition sera financée par l'utilisation de facilités de crédit supplémentaires et la remise de liquidités. La Société procède actuellement à la répartition du coût d'acquisition entre les actifs nets acquis.

Note 27 – Principes comptables des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR canadiens) qui, dans le cas de la Société, respectent à tous les égards importants ceux des États-Unis (les PCGR américains) et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC), sauf sous les aspects suivants :

Charges reportées

Les PCGR canadiens permettent le report et l'amortissement des frais de développement si des critères précis sont respectés. En vertu des PCGR américains, tous les frais classés comme des frais de développement sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

Selon les PCGR américains, si l'obligation cumulée au titre des avantages excède la valeur de marché des actifs du régime, un passif minimal est comptabilisé pour l'excédent dans la mesure où le passif présenté au bilan est inférieur au passif minimal. Toute partie de ce passif supplémentaire qui concerne un coût non constaté au titre de services passés est comptabilisée comme un actif incorporel dont le résidu est porté dans les autres éléments du résultat global. Les PCGR canadiens n'exigent pas que soit comptabilisé un tel passif minimal.

Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture

La norme SFAS n° 133, « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities », exige que tous les instruments dérivés, y compris ceux intégrés dans d'autres contrats, soient comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées à chaque exercice dans le résultat d'exploitation ou les autres éléments du résultat global, selon l'utilisation que l'on a l'intention de faire du dérivé, de la désignation qui en résulte et de son efficacité. Si un instrument dérivé est qualifié de couverture et répond aux conditions d'efficacité de la couverture, une somme compensatrice peut être imputée au résultat d'exploitation mais dans la mesure seulement où la couverture est efficace. La partie « inefficace » de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé qui respecte les conditions d'une couverture est constatée dans le résultat d'exploitation de l'exercice.

Écarts d'acquisition

Selon les PCGR canadiens, certains coûts différentiels engagés en rapport avec une acquisition pouvaient être pris en compte soit dans la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, soit dans les résultats dans l'état des résultats consolidés. Les PCGR américains exigent que certains coûts différentiels soient pris en compte dans la répartition du prix d'achat et l'écart d'acquisition qui en résulte.

Note 27 – Principes comptables des États-Unis (suite)

Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition

Selon les PCGR canadiens, le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises » permet que l'amortissement des écarts d'acquisition soit présenté après déduction des impôts sous un poste distinct de l'état des résultats consolidés. Ce mode de présentation n'est actuellement pas permis selon les PCGR américains.

Options sur actions

Le Financial Accounting Standards Board des États-Unis a publié une nouvelle norme, le SFAS n° 123, relativement à la comptabilisation des rémunérations à base d'actions. La Société a choisi de continuer de comptabiliser son régime de rémunération à base d'actions selon les directives contenues dans l'Accounting Principles Board Opinion n° 25 aux fins du rapprochement avec les PCGR américains; toutefois, les informations supplémentaires qui sont exigées suivant les directives du SFAS n° 123 sont fournies ci-dessous.

Conformément à la politique de la Société, le prix de levée des options sur actions de la Société accordées aux salariés est égal à la valeur de marché des actions sous-jacentes à la date de l'octroi de l'option. Par conséquent, selon les règles définies dans l'APB 25, aucune charge correspondante n'a été comptabilisée au titre de la rémunération dans les résultats d'exploitation de la Société aux fins des PCGR américains.

Si la Société avait choisi de constater les coûts de rémunération sur la base de la juste valeur à la date de l'octroi des options, conformément aux dispositions du SFAS n° 123, le bénéfice net et le bénéfice par action de la Société auraient été diminués des montants pro forma suivants :

	2003	2002	2001
Bénéfice pro forma tiré des activités poursuivies selon les PCGR américains	72 199 \$	59 723 \$	20 165 \$
Perte afférente aux activités abandonnées	-	-	(1 058)
Bénéfice net pro forma selon les PCGR américains	72 199 \$	59 723 \$	19 107 \$
Bénéfice par action pro forma :			
Non dilué			
Bénéfice pro forma tiré des activités poursuivies	2,27 \$	1,99 \$	0,72 \$
Bénéfice net pro forma	2,27 \$	1,99 \$	0,68 \$
Dilué			
Bénéfice pro forma tiré des activités poursuivies	2,23 \$	1,94 \$	0,71 \$
Bénéfice net pro forma	2,23 \$	1,94 \$	0,67 \$

Les chiffres ci-dessus du bénéfice net et du bénéfice par action pro forma ont été calculés en utilisant la juste valeur des options accordées à la date de l'octroi, déterminée selon la méthode d'évaluation des options de Black-Scholes. Aux fins de ces calculs, on a utilisé les hypothèses suivantes au titre des moyennes pondérées pour les exercices 2003, 2002 et 2001 :

	2003	2002	2001
Taux d'intérêt sans risque	3,99%	4,33%	5,81%
Rendement des actions	Néant	Néant	Néant
Facteur de volatilité de la valeur de marché prévue des actions de la Société	33,50%	34,9%	35,40%
Durée à l'échéance	3,60	2,38	1,67

Bénéfices non répartis

Selon les PCGR canadiens, les frais d'émission d'actions sont présentés comme un ajustement des bénéfices non répartis. Selon les PCGR américains, la valeur comptable du capital-actions est présentée déduction faite des frais d'émission.

Note 27 – Principes comptables des États-Unis (suite)

Le tableau suivant fait un rapprochement entre le bénéfice net présenté à l'état des résultats consolidés et le bénéfice net qui aurait été présenté si les états financiers avaient été préparés selon les PCGR américains et les exigences de la SEC.

	2003	2002	2001
Bénéfice tiré des activités poursuivies selon les PCGR canadiens	75 026 \$	61 595 \$	26 562 \$
Ajustements visant à rapprocher les états financiers des PCGR américains :			
Frais de développement de produits reportés	(3 002)	(1 648)	(3 964)
Comptabilisation des instruments dérivés	1 057	332	(2 264)
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	(402)
Intérêts débiteurs	-	-	(675)
Impôts sur les bénéfices	709	467	2 583
	(1 236)	(849)	(4 722)
Effet cumulé du changement - adoption du SFAS n° 133, « <i>Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities</i> », déduction faite des impôts	-	-	(655)
	(1 236)	(849)	(5 387)
Bénéfice tiré des activités poursuivies selon les PCGR américains	73 790	60 746	21 175
Perte afférente aux activités abandonnées	-	-	(1 058)
Bénéfice net selon les PCGR américains	73 790 \$	60 746 \$	20 117 \$
Bénéfice par action :			
Non dilué			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	2,32 \$	2,02 \$	0,75 \$
Bénéfice net	2,32 \$	2,02 \$	0,71 \$
Dilué			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	2,28 \$	1,98 \$	0,74 \$
Bénéfice net	2,28 \$	1,98 \$	0,70 \$

Note 27 – Principes comptables des États-Unis (suite)

Le tableau qui suit résume les montants présentés au bilan selon les PCGR américains lorsqu'ils diffèrent des montants présentés selon les PCGR canadiens :

	2003	2002
Stocks	206 867 \$	– \$
Charges reportées	3 701	2 743
Écarts d'acquisition	382 167	157 370
Autres actifs	–	12 931
Actif d'impôts reportés – net à long terme	–	1 182
Créditeurs et charges à payer	253 311	143 248
Passif d'impôts reportés – net à long terme	32 811	–
Autres passifs à long terme	1 772	3 191
Capital-actions	152 495	134 667
Bénéfices non répartis	280 337	207 118
Ajustement au titre du passif de retraite minimal	–	(6 263)
Écart de conversion cumulé	50 402	2 565
	2003	2002
Les impôts reportés au bilan se présentent comme suit :		
Actif d'impôts reportés à court terme :		
Provisions	8 057 \$	11 081 \$
Reports en avant de pertes d'exploitation	1 029	–
Autres	98	33
Actif d'impôts reportés net à court terme	9 184 \$	11 114 \$
Actif d'impôts reportés à long terme :		
Prestations de retraite aux salariés	1 401 \$	4 610 \$
Frais d'émission d'actions	773	773
Frais de développement	3 213	1 773
Reports en avant de pertes d'exploitation	3 878	3 074
Dérivés	998	1 393
Autres	2 634	438
Actif d'impôts reportés total à long terme	12 897	12 061
Passif d'impôts reportés à long terme		
Prestations de retraite aux salariés	169	154
Immobilisations	17 891	7 950
Actifs incorporels	27 648	2 775
Passif d'impôts reportés total à long terme	45 708	10 879
Actif (passif) d'impôts reportés net à long terme	(32 811) \$	1 182 \$

Note 27 – Principes comptables des États-Unis (suite)

L'état des flux de trésorerie de la Société dressé selon les PCGR américains se présenterait comme suit :

	2003	2002	2001
Activités d'exploitation	100 172 \$	121 592 \$	40 451 \$
Activités de financement	207 254	(71 414)	(36 534)
Activités d'investissement	(347 553)	(17 763)	10 778
Flux de trésorerie nets liés aux activités abandonnées	-	-	(3 675)
Effet des taux de change sur les liquidités	(446)	3 395	950
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(40 573) \$	35 810 \$	11 970 \$

Résultat global

Le *Financial Accounting Standards Board* des États-Unis a publié la norme SFAS n° 130, « *Reporting Comprehensive Income* ». Pour la Société, la principale différence entre le résultat net traditionnellement présenté dans l'état des résultats consolidés et le résultat global provient de l'écart de conversion présenté dans les capitaux propres et du passif de retraite minimal qui n'est pas encore constaté comme une charge de retraite périodique nette. Le bénéfice global se présente comme suit :

	2003	2002	2001
Bénéfice net selon les PCGR américains	73 790 \$	60 746 \$	20 117 \$
Ajustements au titre des écarts de conversion	31 284	4 702	(2 623)
Ajustements au titre du passif de retraite minimal	-	(6 263)	-
Effet cumulé du changement – adoption du SFAS n° 133, « <i>Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities</i> », déduction faite des impôts	-	-	(413)
Réalisation de montants reportés, déduction faite des impôts	-	-	413
Bénéfice global	105 074 \$	59 185 \$	17 494 \$